



# Gefluc

Les entreprises contre le cancer  
Languedoc Roussillon



**Programme destiné aux salariés, aux chefs d'entreprises et aux travailleurs indépendants**

Ce programme innovant proposé par le GEFLUC s'inscrit dans le cadre du Plan Cancer 2014-2019 dont l'un des axes est « d'accorder une priorité au maintien et au retour dans l'emploi »

## Le Gefluc Languedoc-Roussillon a été créé en 1977

**Notre association, depuis 50 ans, a toujours été en avance sur les prises en charge institutionnelles et n'a pas attendu les différents plans « cancer » pour être proche des victimes potentielles aussi bien en participant à la prévention qu'en leur venant directement en aide.**

Le GEFLUC collabore avec les chefs d'entreprises, les Directions des ressources humaines, la Médecine de santé au travail, les Comités d'hygiène et sécurité, pour mettre en place des programmes de sensibilisation et de prévention des risques Cancers et propose des actions adaptées à l'entreprise.

Aujourd'hui, tout en poursuivant nos 3 missions essentielles qui sont le soutien à la recherche médicale, l'aide aux malades et la prévention dans les entreprises, nous souhaitons aller plus loin.

C'est la raison pour laquelle nous mettons en place, en collaboration avec le Dr Françoise DENCUFF, le programme « **Ge-boss** », un coaching personnalisé proposé aux salariés, aux travailleurs indépendants et aux chefs d'entreprises en vue de faciliter la réintégration au travail après un arrêt maladie longue durée.

Le Dr Françoise DENCUFF est médecin, psychothérapeute et formatrice dans les domaines du sport et de la santé.

## **L'annonce d'un cancer entraîne un bouleversement complet dans le parcours de vie des patients et des entreprises, que l'on soit salarié, chef d'entreprise ou indépendant;**

- Les repères personnels et professionnels sont transformés,
- Les implications physiques, psychiques et organisationnelles viennent impacter les comportements habituels de l'entreprise et de la personne malade.

Outre les difficultés directement liées aux parcours de soins, le chemin qui mène à la reprise de l'activité professionnelle est souvent compliqué.

**Pourtant le retour au travail est un moment symboliquement très important pour la personne malade, c'est un retour à la « vie normale ».**

Le retour au travail va permettre à la personne de retrouver des repères, d'éviter les difficultés financières et de reprendre sa « place ».

Dans ces conditions il est primordial de trouver les soutiens adéquats afin d'éviter l'isolement et l'incompréhension et de continuer sereinement sa route.

**Pour les entrepreneurs, la maladie d'un salarié bouleverse l'organisation et la gestion de la structure ou du service.**

**Les évolutions rapides des techniques et des contraintes administratives nécessitent de maintenir l'activité à un niveau maximal d'efficacité.**

Les adaptations sont donc indispensables tant

- Au moment du départ en arrêt maladie
- Au moment de la reprise.

Pour les chefs d'entreprises ou les indépendants la maladie met souvent en péril toute la structure.

Ils sont fréquemment obligés de maintenir un minimum d'activité pour assurer la pérennité de l'entreprise.

**L'accompagnement et le soutien sont alors primordial.**

**L'anticipation est la clé principale pour faciliter ces adaptations.**

### Anticiper pour l'entreprise signifie :

- Comprendre l'état de la personne malade et les limitations éventuellement présentes dues à la maladie ou aux traitements,
- Prévoir les modalités de la reprise (travail à temps partiel, temps d'absence prolongé, mentorat au moment de la reprise...),
- Gérer les difficultés de communication avec l'entourage professionnel liées aux représentations de la maladie.

### Anticiper pour le salarié signifie:

- Prendre en compte les changements opérés dans l'entreprise depuis son absence et trouver de nouveaux repères,
- Respecter les limites dues aux séquelles éventuelles de la maladie (notamment la fatigabilité),
- Retrouver confiance en lui et en ses compétences
- Renouer les liens avec les équipes

## La méthode : le coaching

Le coaching va permettre à la personne (ou à l'équipe) de comprendre et d'accueillir les transformations présentes afin de trouver les ressources nécessaires pour atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé.

D'une façon imagée, le coach est un pisteur qui va repérer les traces, les embûches afin de sécuriser le cheminement vers l'objectif choisi.

- Il respecte le libre arbitre du patient et lui permet d'exprimer ses sentiments et ses émotions.
- Il aide à une prise de recul pour analyser la situation professionnelle et ainsi trouver un second souffle.

Dans les bouleversements inhérents à la maladie et/ou au handicap la personne a besoin d'une aide concrète, rapide qui lui donne l'énergie de repartir vers une nouvelle étape de sa vie.

## Pourquoi choisir le coaching ?

Il s'agit d'une pratique basée sur des principes simples :

- **L'art du questionnement** : un questionnement respectueux de la dimension psychique de la personne,
- **Le feedback positif** : s'appuyer sur les ressources propres du coaché,
- **La prise de conscience** : la maladie change définitivement les priorités et les objectifs.  
En prenant conscience de ces changements et en réfléchissant sur le sens des évènements, la personne peut se fixer de nouveaux objectifs pour retrouver motivation et développer ses compétences.
- Et des outils bien connus dans le monde de l'entreprise : Ecoute active, PNL, Analyse transactionnelle, Process communication...etc

## Pour qui ?

- **Pour les patients** qui, dans un souci de reprendre rapidement leur place et leur efficacité et de prouver leurs compétences, négligent souvent de prendre le temps nécessaire à leur réintégration. Ils risquent ainsi de se retrouver marginalisés ou en burn-out
- **Pour les managers** et les équipes qui se sentent bien souvent démunis face à leurs collègues malades et/ou handicapés.

La méconnaissance de la maladie et de ses implications entraîne peur et maladresse et génère fréquemment des conséquences néfastes à la bonne marche des services.

## Comment ?

### I- POUR LE PATIENT 3 À 10 SÉANCES POUR :

- =>Définir clairement ses objectifs quant à la reprise et le maintien de son travail
- =>Gérer les émotions liées à la maladie, la fin des traitements et la reprise du travail
- =>Recevoir toutes les informations dont il a besoin sur le plan médical, psychologique et social

### II -POUR L'ENTREPRISE :

#### 1 À 2 SÉANCES DE GROUPE POUR :

- =>Comprendre les difficultés inhérentes à la reprise du travail après une longue interruption d'activité
- =>Gérer les interrogations et les émotions des équipes
- =>Réfléchir sur les modalités les plus adéquates de reprise

**CE PROJET PERMET DE RÉPONDRE AUX NOUVELLES RECOMMANDATIONS DU PLAN CANCER 2014 – 2019 ET PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE.**

## Quand?

**L'anticipation est la clé d'une réintégration réussie.**

Le congé maladie isole le patient de son environnement social et professionnel et le retour au travail doit donc se préparer au plus tôt.

Ce temps est primordial pour recevoir l'aide nécessaire à **l'élaboration d'un projet professionnel adapté**, tant pour le patient que pour son entreprise.

Outre l'anticipation de la reprise, les liens entre la personne malade et l'entreprise doivent être maintenus durant le temps de la maladie afin d'éviter l'isolement et de maintenir un niveau de connaissances suffisant pour faciliter le retour

## Avec qui ?

Un médecin formé aux techniques de coaching et de relation d'aide.

La double compétence permet une meilleure compréhension des implications physiques et psychologiques de la maladie et/ou du handicap.

Le Gefluc, une association qui lutte contre le cancer depuis 50 ans en collaboration avec les entreprises.